



CENTRE DE FORMATION
EN ALLAITEMENT ET
PÉRINATALITÉ

FINANCEMENT DE FORMATION



NOUS CONTACTER

contact@cefap-france.fr

www.cefap-france.fr

05 47 50 12 82

Les différentes étapes pour financer mes formations

étape 1

Je me pré-inscris

Sur notre site
internet

cefap-france.fr



étape 2

Je reçois un devis

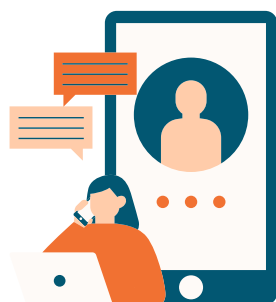
Accompagné du
programme de
formation



étape 3

Je transmets les documents

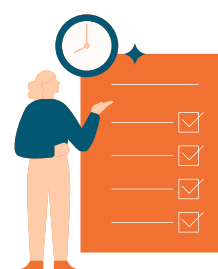
A la personne
ou la structure
concernée



étape 4

Je valide mon devis

Après l'accord de
financement



Depuis plus de 5 ans, le CeFAP est certifié **Qualiopi**. Notre organisme a été auditionné de manière rigoureuse pour évaluer la qualité de ses contenus, la pertinence de ses programmes, la qualification des intervenants ainsi que la qualité de l'accompagnement individualisé de chaque apprenant. Ce **label qualité**, en plus d'être un gage de rigueur, permet à toute personne de solliciter une prise en charge financière de sa formation. Pour maintenir ce niveau d'exigence, notre centre de formation est régulièrement auditionné.

SELON VOTRE STATUT...

PROFESSION LIBÉRALE



1. Faire une demande de pré-inscription sur notre site internet
2. Le CeFAP vous envoie un devis avec le programme de formation
3. Transmettre les documents demandés au **FIFPL**
4. Renvoyer votre devis signé au CeFAP après accord du FIFPL
5. Transmettre une attestation de présence au FIFPL pour obtenir le remboursement de votre formation

Pour en savoir plus :

<https://www.fifpl.fr/>

CHEF·FE D'ENTREPRISE (crédit d'impôts)

Si vous financez vous-même votre formation, les heures que vous consacrez à vous former vous donnent droit à un crédit d'impôt. Ce crédit est limité à 40 heures par an.

Pour en savoir plus :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23460>

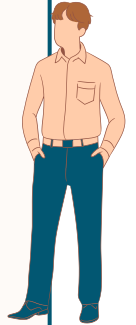


SALARIÉ·E

1. Faire une demande de pré-inscription sur notre site internet
2. Le CeFAP vous envoie un devis avec le programme de formation
3. Transmettre à votre employeur les documents
4. Il se rapprochera de l'Opérateur de Compétences (OPCO) auquel il est rattaché

Pour en savoir plus :

[https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco#
Comment-connaître-son-opérateur-de-compétences-OPCO](https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco#Comment-connaître-son-opérateur-de-compétences-OPCO)



DEMANDEUR D'EMPLOI



1. Faire une demande de pré-inscription sur notre site internet
2. Transmettre au CeFAP votre identifiant France Travail afin que le devis soit déposé sur la plateforme **Kairos**
3. Valider votre devis sur votre espace personnel France Travail afin qu'il soit transmis à votre conseiller
5. Passage de votre dossier en commission
6. Accord partiel ou total du coût de la formation

Pour en savoir plus :

<https://www.francetravail.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/laide-individuelle-a-la-formatio.html>

Le **Conseil Régional** peut également vous apporter des aides individuelles ou collectives. Dans le premier cas, n'hésitez pas à contacter votre conseil régional pour connaître les formations éligibles au financement. Dans le second cas, il peut vous proposer un Plan Régional de Formation (PFR).

A SAVOIR



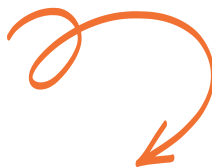
Les frais engendrés par votre formation (repas, hébergement, transports...) sont considérés comme des frais professionnels qui peuvent être déductibles de vos revenus sur votre déclaration d'impôts.

Pour en savoir plus :

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/en-formation-non-remuneree-puis-je-deduire-les-frais-reels>

Plus votre projet sera clair et précis, plus le financement aura de chance d'aboutir.

LE CEFAP VOUS ACCOMPAGNE



L'équipe reste mobilisée pour vous informer, répondre à vos questions et construire avec vous votre projet de formation.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un rendez-vous avec une Chargée de Formation.

Découvrez les rendez-vous individuels !

Poser toutes vos questions sur nos formations lors d'un temps d'échange téléphonique gratuit et personnalisé avec une personne de l'équipe du CeFAP.



S'inscrire à un RDV individuel